

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N B 1 Decembre 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

## Ce qu'on dit de M. Larrien

M. Larrien et ses artistes seront ici dimanche. Pour ceux qui ne les connaissent pas et qui pourraient croire qu'il s'agit d'artistes ordinaires et profanes nous tenons à citer ces extraits de lettres d'évêques de prêtres et d'hommes publics les mieux connus.

Ceux qui font revenir ces artistes chez nous méritent notre support, puisque ce trio fait œuvre d'apôtre, travaille à faire aimer la religion et la patrie, consacre ses talents à faire aimer la bonne chanson et à lui donner la place qu'elle devrait avoir dans nos foyers.

On se rendra compte en les entendant combien ils savent montrer que ce qui est vraiment beau est absolument respectueux de la morale et de la religion.

J'ai été charmé d'entendre vos jolies chansons si bien interprétées par les artistes qui vous accompagnent. Vous faites œuvre patriotique et saine en consacrant votre beau talent à la propagande de la bonne chanson.

P.-E. ROY, Archevêque de Séleucie.

De Mgr G. Gauthier, Archevêque de Montréal.

13 juin 1917.

C'est avec le plus grand plaisir, cher M. Larrien, que je vous ai entendu, vous et vos interprètes. Votre œuvre par son caractère et sa valeur artistique mérite tous les encouragements.

GEORGES, Evêque de Philippopolis.

Je me suis senti pris dès le premier numéro de votre programme et je suis resté avec tout l'auditoire, jusqu'à la fin, sous le charme simple et délicat, mais vibrant de foi, de patriotisme et d'esprit de vos chansons. C'est une œuvre d'apôtre, en vérité, que la vôtre. Vous faites aimer Dieu et sa loi, le sol de la Patrie, le foyer de la famille et leurs saintes traditions. Chez vous, l'art le plus fin est au service de ce qui est de plus pur, de plus intime à l'âme et de plus réel. Le succès couronne déjà votre travail. Que Dieu vous permette de travailler longtemps encore et qu'il vous bénisse toujours!

Guillaume FORBES, Evêque de Joliette.

Votre trop court passage à Mont-Joli nous a laissé le plus agréable souvenir avec le désir d'entendre encore vos belles chansons. Ce me serait un vrai bonheur, qu'un jour votre étoile vous ramène vers ma maison, où vous trouverez toujours une hospitalité simple mais cordiale.

J. LEONARD, Evêque de Rimouski.

Que Dieu protège et bénisse nos trois troubadours; qu'il les ramène bientôt chez ceux qui ont en le bonheur de les connaître.

H. LAFLAMME, curé, Rumford Falls, Me.

Cher Monsieur Larrien, j'ai été heureux d'entendre vos belles chansons et je tiens à vous remercier du plaisir que je vous dois. Mes bons souhaits vous accompagnent.

SIR LOMER GOVIN, Premier Ministre de la Province de Québec

A. M. Larrien et à ses interprètes émérites, la population du Canada français doit une grande reconnaissance. Non seulement ils lui ont procuré les plus délicates jouissances de l'esprit et du cœur, mais de plus, et ce qui importe davantage, ils ont confirmé chez notre peuple pétri de traditions françaises et catholiques, cette vérité; que ce qui est vraiment beau et véritablement artistique est absolument respectueux de la morale et de la religion. Revenez donc au Canada, revenez à Québec, M. Larrien, vous nous ferez aimer de mieux en mieux la culture française.

C.-J. MAGNAN, Inspecteur général des écoles, Québec

C'est une heureuse fortune pour nos Canadiens français d'avoir été chantés par vous, qui avez su si bien saisir les traits pittoresques de leur caractère.

Adjutor RIVARD, Professeur à l'Université Laval, Québec  
Tous les jours, je demande à Dieu de bénir votre œuvre

qui est une œuvre d'apostolat par la bonne chanson que vous faites aimer et répandez de plus en plus. Je lui souhaite de trouver place dans tous nos foyers avec notre chanson canadienne-française.

Elle contribuera, je n'en doute pas, à nous faire aimer toujours davantage nos deux patries qui nous sont si chères, le Canada et la France.

J. CHEVRIER, O. M. I. Montréal.

## Rencontrez à droite

Fredericton N. B. Nov. 30.—La "Loi des Chemins" sera changée le 1er Décembre dans toute la Province du Nouveau-Brunswick, et à partir de cette date il faudra rencontrer à droite comme il se fait dans toutes les autres Provinces du Dominion à l'Ouest du Nouveau-Brunswick.

Depuis que les premiers colons vinrent s'établir dans cette province, l'ancienne loi du Pays qui était de "Rencontrer à Gauche" a été conservée; mais l'augmentation de trafic d'automobile sur nos routes a rendu ce changement inévitable. Il y avait tant d'accidents et de presque accidents par les malentendus causés par l'ancienne loi des chemins, qu'il est devenu nécessaire de faire quelque chose pour sauvegarder le public.

En 1920 un Acte fut passé par la Législature Provinciale autorisant un changement dans la loi des chemins, espérant que le changement s'effectuerait conjointement dans la Province du Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Quand la Nouvelle-Ecosse passa un acte amendement la Loi des Chemins à sa dernière session, le 1er Décembre fut choisi pour la date de ce changement dans le Nouveau-Brunswick; Alors l'Acte de la Nouvelle-Ecosse fut interdite, mais le Nouveau-Brunswick ayant annoncé dans une proclamation Officielle le changement au Premier Décembre, la met en exécution.

Le 1er Décembre fut choisi pour le changement dans cette province, parce que le trafic est ordinairement très diminué sur les routes de cette province à cette date, et parce que c'eût été une incommodité de changer en plein hiver, à cause des changements à faire sur les voitures sur les routes, de campagne. Tous les moyens sont pris pour rappeler au peuple du Nouveau-Brunswick le changement qui se fait, et il est à espérer que le 1er Décembre et les jours qui suivent se passeront sans ou très peu d'accidents sur les routes de notre province par l'introduction de ce changement.

## Rachat des bons de la victoire

Les Bons de la Victoire issus en 1917 pour une période de 5 ans, viennent dès le 1er Décembre cette année.

La Banque Provinciale désire avertir le public porteur de ces Bons de la Victoire, qu'elle fera le rachat de tous les bons qui lui seront présentés à n'importe laquelle de ses succursales, à partir de cette date. Vous n'avez qu'à les présenter au guichet, et recevoir le montant en entier, ou le transférer à votre compte d'épargne ou courant, ou courant, ou de le renouveler et jouir encore des intérêts s'accumulant sur ces bons.

Donc que tous ceux qui ont de ces Bons échéant le 1er Décembre se présentent aux Bureaux de la Banque Provinciale le plus tôt possible, et en disposent de la manière qui leur conviendra.

## Mort subite

M. Adolphe Soucy Sr., de Clairs N. B., est mort d'une façon tragique ce matin. Il était aller bûcher dans le bois avoisinant le village de Clair, avec un compagnon, lorsque tout à coup, celui-ci s'aperçut que M. Soucy était tombé inconscient. Il essaya de le ramener à la vie, mais en vain. Il courut chercher le curé L. A. Martin, mais celui-ci, à son arrivée sur les lieux ne put que constater la mort. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille.

## En voyage

M. et Mde Harold Kennedy et leur famille de Montréal, qui ont passé l'été à Murray Bay, P. Q. et qui était à Ritz Carleton depuis quelques semaines, sont partis sur "Empress of France" le 14 pour passer l'hiver en Europe.

Melle Annie J. Hébert d'Edmundston qui est une amie personnelle de Mde Kennedy a accepté leur invitation de les accompagner, et elle passera l'année prochaine en voyages avec eux.

Le meilleur Tonique c'est

ELEXIR VIGOL

En vente partout.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital autorise \$5.000.000.00

Capital Paye et surplus \$4.500.000.00

113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gérant local.

Deposez immédiatement vos BONS DE LA VICTOIRE échéant le 1er Déc. 1922

Au Bureau Chef de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Ou à ses succursales

Le produit en sera crédité à votre compte GRATUITEMENT et vous continuerez à jouir de votre INTERET.

## HOTEL ST-ROCH QUEBEC, P. Q.

\$4.00, \$4.50 & \$5.00 PAR JOUR PLAN AMERICAIN

150 chambres } Avec toutes les améliorations modernes.  
[50] " avec bain }

AU CENTRE DE LA VILLE

Carre Jacques Cartier & 206 St-Joseph

## Vente de Banqueroute

J'AI ACHETÉ LE STOCK DE CARTER & YOUNG

Et pour quelques jours seulement je vendrai cette marchandise à des prix de sacrifice.

La vente consistera d'Habits d'hommes, Pardessus, Pantalons, Overalls, Chemises d'ouvrage, Chemises fines, Sweaters en laine, Chapeaux, Casquettes, Bottines et Souliers, Habits de dessous, et toutes autres lignes trouvées dans un magasin de fouritures pour hommes, de première classe.

COMMENCERA le 1er DECEMBRE ET FINIRA le 8

Venez à bonne heure et prenez avantage de ces marchés exceptionnels.

Denis M. Martin